



Le  
Club d'Agilité de Montréal



Vous invite à un

# Concours d'Agilité Homologué par l'AAC

**Classes aussi offertes aux jeunes manieurs  
Les épreuves seront intégrées à notre concours régulier  
(veuillez remplir les portions pour jeunes manieurs en bleu)**

**\*\*\* Les 2 enceintes seront utilisées en alternance \*\*\***

**Jeudi 6 juin 2019  
Date d'ouverture : 1er mars 2019**

Endroit

Parc Pasquale-Gattuso - 11530 Gilles-Trottier, Montréal

Juges

Marie-Noëlle Côté (MNC)

Épreuves (*régulier, spécial, vétérans et vétérans double drop*) :

Expert : Sauteur (4)

**Fermeture des inscriptions : le 16 mai 2019 ou lorsque la limite sera atteinte**

Aucune annulation, ni changement ou remboursement après la date de fermeture des inscriptions

**Important - un chèque par concours, ne pas regrouper les concours ensemble.**

**Les chèques ne seront pas déposés avant la date de fermeture**

Merci de votre collaboration

**\*\*\* Inscriptions limitées \*\*\***

Lorsque vous arrivez au terrain ou que vous quittez, assurez-vous de respecter les consignes suivantes :

- Votre chien doit porter la médaille valide de la ville ou arrondissement dans lequel vous habitez, ou vous devez avoir en mains l'attestation émise par la municipalité en lieu d'une médaille;
- Votre chien doit être tenu en laisse d'une longueur maximale de 1,85 m (6 pi).
- Les chiens de plus de 20 kg (44 lbs.) doivent également porter un harnais ou un licou.



## Avis aux concurrents :

- ◆ En envoyant leurs inscriptions, il est entendu que les compétiteurs sont familiers avec les Règlements qui régissent les concours d'agilité de l'AAC et ceux du Programme pour jeunes manieurs. Le jeune peut conduire un chien différent d'une épreuve à l'autre, mais il n'aura qu'une seule chance par épreuve pour un titre de jeune manieur.
- ◆ Chaque compétiteur participe à l'événement à ses propres risques.
- ◆ La formule de décharge au bas du formulaire d'inscription doit être signée pour satisfaire aux exigences d'inscription d'AAC.
- ◆ Le comité organisateur du Club d'Agilité de Montréal se réserve le droit de refuser n'importe quel tandem.
- ◆ Les obstacles seront choisis parmi ceux décrits dans les règlements de l'AAC. Le chronomètre électronique sera utilisé pour toutes les courses offertes. Le pneu à point de rupture sera utilisé dans les deux enceintes. Les sauts "monobloc" en PVC de type « Clip & Go » ne seront pas utilisés.
- ◆ Tous les chiens doivent être enregistrés individuellement auprès de l'AAC afin de participer à un concours homologué. La compétition est ouverte pour tous les chiens âgés de 18 mois ou plus incluant les chiens de races pures et de races croisées.
- ◆ Un chien inscrit à des épreuves pour jeune manieur ne doit pas exécuter le même parcours deux fois.
- ◆ Le nouveau règlement permet maintenant à un jeune conducteur de s'inscrire à toutes les épreuves offertes (jeux compris).
- ◆ Ne seront pas admis : les chiennes en chaleur, les chiens souffrant d'une blessure et les chiens qui démontrent de l'agressivité envers les gens ou les autres chiens.
- ◆ Tous les chiens doivent être en laisse, sauf lorsqu'ils exécutent leur parcours ou qu'ils se réchauffent dans l'aire de réchauffement désigné. Ce règlement sera rigoureusement appliqué.
- ◆ Aucune laisse, collier, nourriture, jouet ou autre aide ou dispositif n'est permis sur le parcours.
- ◆ Il est entendu que les compétiteurs ont l'entière responsabilité du comportement de leurs chiens. Un compétiteur dont le chien constitue une nuisance ou dont le comportement est dangereux peut, à la discrétion du comité responsable du concours, se voir demander de quitter le terrain et les frais d'inscription ne seront pas remboursés.
- ◆ Les enfants sont les bienvenus, mais n'oubliez pas de bien les encadrer afin de ne pas nuire au bon déroulement du concours et d'éviter une rencontre imprévue avec un chien réactif.
- ◆ Les questions de discipline seront référées au comité de discipline de l'AAC, qui les examinera.
- ◆ Ce concours a lieu à l'extérieur sur un terrain gazonné et il aura lieu beau temps mauvais temps.
- ◆ Un boyau d'arrosage et une piscine d'enfant sont à la disposition des chiens.
- ◆ L'espace à l'intérieur de la clôture est restreint pour les chaises, les tentes et les cages, par contre il y a aussi de l'espace disponible à l'extérieur de la clôture. Le Club ne sera pas responsable en aucun cas pour des effets volés ou disparus.
- ◆ Vous pourrez vous rendre jusqu'au terrain avec votre voiture uniquement pour décharger ou reprendre vos effets
- ◆ Les voitures doivent se stationner dans la rue le long du parc.
- ◆ Une toilette publique extérieure et l'eau courante seront disponibles pour les participants.
- ◆ Prévoyez une protection contre le soleil, la pluie et/ou le froid pour vous et votre chien.
- ◆ SVP, ramassez vos mégots de cigarettes, vos dégâts et ceux de vos chiens.

## Frais d'inscription :

- ◆ Les frais d'inscription pour chacune des épreuves sont de 15 \$ et de 10 \$ pour les jeunes manieurs. pour exhibition seulement (FEO) et les relais.
- ◆ Les inscriptions doivent être accompagnées des frais appropriés afin d'être valides. Des frais additionnels seront chargés pour tous les chèques retournés et un rapport sera fait à l'AAC. Les frais sont payables en dollars canadiens.
- ◆ Une confirmation d'inscription sera envoyée à chacun des participants aussitôt que possible après la date de fermeture.
- ◆ Il n'y aura aucun remboursement des inscriptions retirées après la date de fermeture ni dans le cas où le maître ou le chien ne se présenterait pas, est éliminé ou expulsé par le comité responsable du concours, le juge ou un vétérinaire.
- ◆ Le propriétaire d'une chienne en chaleur ou dont le chien est blessé sera remboursé, à condition que la secrétaire du concours en soit avisée avant la date du concours et que le concurrent présente un certificat d'un vétérinaire à ce moment.
- ◆ Un chien inscrit qui a obtenu un brevet à un concours précédent peut passer au niveau suivant si son conducteur en avise la secrétaire du concours, soit au moins une semaine avant la date du concours.
- ◆ Les chiens qui recevront un brevet au cours de la journée de samedi seront admis à passer au niveau supérieur la journée suivante pourvu que la secrétaire en soit avisée avant la fin de la journée de l'obtention du brevet.
- ◆ Des frais administratifs seront retenus pour les remboursements après la date de fermeture.
- ◆ Des frais de 20 \$ s'appliqueront pour les chèques sans provision.

## Description des épreuves :

- ◆ **Spécial** : est destiné à tous les chiens. Lorsqu'un chien a été inscrit à une épreuve Spéciale lors d'un concours homologué, il ne peut plus être inscrit dans une épreuve régulière (sauf pour les chiens de moins de 2 ans). Il peut cependant passer à l'épreuve Vétéran.
- ◆ **Vétéran** : est destiné aux chiens de sept (7) ans et plus qui participent présentement aux épreuves régulières. Ces épreuves s'adressent également aux chiens de cinq (5) ans et plus qui participent depuis au moins une année civile aux épreuves Spéciales. Lorsqu'un chien a été inscrit à une épreuve Vétéran lors d'un concours homologué, il ne peut plus être inscrit dans une épreuve régulière.

◆ **Jeunes Manieurs :**

- Le temps de parcours utilisé sera celui pour les chiens de la catégorie Vétéran
- Au niveau Inter ou expert Manieur junior, le concurrent sera éliminé si le parent /gardien entre dans l'enceinte ou offre son assistance de l'extérieur de l'enceinte, ou si l'enfant fait faire une répétition d'obstacle

**Nouvelles hauteurs :**

Division	Catégorie			
	Régulier	Spécial	Vétéran	Vétéran DD
Mini	8 po	4 po	4 po	S.o.
Moyenne	12 po	8 po	8 po	4 po
	16 po	12 po	12 po	8 po
Ouverte	20 po	16 po	16 po	12 po
	24 po	20 po	20 po	16 po

**Horaire :**

**Jeudi 6 juin**

**17 h 30 :** Enregistrement et prise des mesures

**18 h :** Début du premier parcours

Enceinte #1			Enceinte #2		
18 h 00	Expert Sauteur 1	MNC		Expert Sauteur 2	MNC
	Expert Sauteur 3	MNC		Expert Sauteur 4	MNC

L'ordre de passage sera à déterminer. Il n'y aura pas de période de familiarisation mais il y aura une aire de réchauffement avec deux (2) sauts de pratique. Pour assurer le bon déroulement de la compétition, chaque compétiteur sera responsable de surveiller l'ordre de passage afin d'être présent en attente au moins trois (3) chiens avant son tour. Les compétiteurs qui ne se présenteront pas à temps, perdront leur tour et ne seront pas remboursés.

**Rubans et Prix :**

- ◆ Tous les chiens obtenant un pointage qualificatif recevront un ruban de pointage qualificatif. Des rubans ou des rosettes seront décernés de la 1<sup>ière</sup> à la 4<sup>ème</sup> place dans chaque division. Une rosette sera décernée à tous ceux qui réussiront un titre. Un prix sera décerné pour la meilleure performance de chaque épreuve.
- ◆ Tous les jeunes manieurs obtenant un pointage qualificatif recevront un ruban de pointage qualificatif. Un classement distinct sera fait pour les jeunes manieurs seulement.
- ◆ **Les jeunes manieurs n'ayant pas obtenu de « Q » pour leurs courses au cours de la journée recevront une rosette de participation.**
- ◆ De plus, un certificat officiel sera envoyé au jeune manieur qui se qualifie selon les règlements de l'AAC par type d'épreuve.

**Indications Routières :**

**De Montréal ou Québec :** de la 40, prendre la 25 Nord vers le pont payant A25. Prendre la sortie 10, vers Maurice-Duplessis. Suivre les indications pour Maurice-Duplessis. Tournez à droite sur Maurice-Duplessis (vers l'est). Continuez jusqu'à l'avenue Alexis-Carrel. Tournez à droite sur cette rue et allez jusqu'au bout de la rue. Nous sommes dans le milieu du parc à votre gauche.

**De Laval :** Prendre le Pont Pie-IX, sortir au boul. Henri-Bourassa direction est. Prendre l'embranchement du boul. Léger à gauche. Continuer jusqu'à la 25. Tournez à droite sur la voie de service de la 25 jusqu'à Maurice-Duplessis (la prochaine rue). Tournez à gauche sur Maurice-Duplessis vers l'est. Continuez jusqu'à l'avenue Alexis-Carrel. Tournez à droite sur cette rue et allez jusqu'au bout de la rue. Nous sommes dans le milieu du parc à votre gauche.

**De Laval (par le Pont A 25 Sud) :** Après le pont, prendre la première sortie vers Boul. Maurice-Duplessis. Tournez à gauche sur Maurice-Duplessis (vers l'est). Continuez jusqu'à l'avenue Alexis-Carrel. Tournez à droite sur cette rue et allez jusqu'au bout de la rue. Nous sommes dans le milieu du parc à votre gauche.



# Formulaire d'inscription officiel - 6 juin 2019

Date d'ouverture : 1er mars 2019

Nom :  Nom du manieur (si différent) :

À remplir si vous venez pour la première fois ou si des informations ont changé. Membre CAMtl

Adresse :  Ville/Province :  Code postal :

Téléphone :  Courriel :

**Le jeune manieur doit obligatoirement avoir un numéro d'identification de jeune conducteur**  
La carte sera valide pour toutes les compétitions du jeune, comme celle d'un chien)

Nom du chien :  Race :  # AAC du chien :

Date de naissance : J  M  A  Hauteur au garrot :  Sexe :  F  M # AAC Jeune manieur :

**\* Le chien DOIT sauter une hauteur de saut plus bas que sa hauteur de saut en Régulier et peut sauter une hauteur de saut inférieure à celle à laquelle il concourt normalement.**

Catégorie : Régulier  Spécial  Vétéran  Vétéran DD  Junior  Hauteur de saut : 4  8  12  16  20  24

Jeudi 6 juin	Enceinte #1			Enceinte #2		
	<input type="checkbox"/>	Expert Sauteur 1	MNC	<input type="checkbox"/>	Expert Sauteur 2	MNC
<input type="checkbox"/>	Expert Sauteur 3	MNC	<input type="checkbox"/>	Expert Sauteur 4	MNC	

Nombre d'épreuves  x 15 \$ =

Nombre d'épreuves Jeunes Manieurs ou FEO  x 10 \$ =  GRAND TOTAL =  \$

L'inscription et le paiement doivent être reçus au plus tard à la date de fermeture.  
Faites votre chèque (un chèque par concours) à l'ordre du Club d'Agilité de Montréal et postez le tout à :

Anne Tremblay, 14797 rue St-Augustin, Mirabel, Qc J7N 1W4 - [concoursagilite@gmail.com](mailto:concoursagilite@gmail.com)

Ouverture des inscriptions : le 1er mars 2019 - Fermeture des inscriptions : le jeudi 16 mai 2019.  
Aucun chèque postdaté après la date de fermeture ne sera accepté

### Association D'AGILITÉ DU Canada (« AAC ») - ENTENTE, décharge et renonciation (vous pouvez signer seulement un formulaire pour plusieurs chiens)

Nom du conducteur :

Nom du chien 1 :  (le « le chien ») N° ID AAC du chien :

Nom du chien 2 :  (le « le chien ») N° ID AAC du chien :

Nom du chien 3 :  (le « le chien ») N° ID AAC du chien :

Nom du chien 4 :  (le « le chien ») N° ID AAC du chien :

SIGNATURE \_\_\_\_\_ Date :

*Signature d'un parent ou d'un tuteur si le conducteur a moins de 18 ans*

L'inscription n'est pas valable si l'entente n'est pas signée, datée et soumise avec les frais appropriés.

**Association D'AGILITÉ DU Canada (« AAC »)**  
**ENTENTE, décharge et renonciation**

---

En contrepartie de l'acceptation de cette inscription par l'AAC et par le Club d'Agilité de Montréal en Compétition (le « club organisateur ») et de l'occasion de participer au concours et/ou de faire juger le chien à ce concours ou cette compétition, je, en tant que soussigné, confirme ce qui suit :

1. J'atteste que je suis le propriétaire réel du chien ou l'agent autorisé du propriétaire réel du chien et que le chien ne constitue pas un danger pour les personnes, les biens et les autres chiens.
2. Il est entendu que l'AAC ou le club organisateur de la compétition peut refuser mon inscription pour toute raison qu'il juge suffisante.
3. Je comprends et je reconnais que participer à la compétition comporte certains risques, y compris, sans s'y limiter, des risques de blessures (y compris des blessures graves et la mort) pour moi-même, le chien, un autre chien sous ma responsabilité et les personnes que j'ai invitées (les « personnes apparentées »), de dommages aux biens et autres pertes. Je renonce à toute réclamation que je peux avoir maintenant et dans le futur et je dégage de toute responsabilité l'AAC, le club organisateur et ses dirigeants, administrateurs, comités, représentants, employés, bénévoles ou agents (le « personnel ») et je consens à ne pas intenter de poursuite contre eux en cas de blessures, de décès, de dommages aux biens ou autres pertes que moi ou mes personnes apparentées peuvent avoir subies, quelle qu'en soit la cause, y compris la négligence, une rupture de contrat, légale ou autrement, des fautes et des erreurs de jugement quelconques.
4. J'assume entièrement la responsabilité de ma conduite et de celle de mes personnes apparentées pendant la totalité de la compétition. J'accepte d'indemniser l'AAC, le club organisateur et le personnel de toute réclamation qui peut être faite contre eux ou des coûts, frais, dépenses ou obligations (y compris, sans s'y limiter, les honoraires d'un avocat) encourus par l'AAC, le club organisateur et le personnel qui peut se produire en raison :
  - (a) de tout acte ou omission de ma part, de la part de mes personnes apparentées ou de toute personne dont je suis responsable devant la loi; ou
  - (b) d'un comportement agressif du chien ou de tout autre chien sous ma responsabilité.
5. J'ai lu et compris les règlements régissant la compétition et les règlements supplémentaires (le cas échéant) figurant dans le programme officiel du concours de même que les politiques de l'AAC relatives à la discipline (collectivement les « règlements »). J'accepte de respecter les règlements et de me conduire conformément aux règlements et de faire en sorte qu'il en soit de même pour le chien. Il est entendu que moi et/ou le chien pouvons faire l'objet de mesures disciplinaires ou de sanctions pour avoir enfreint les règlements et j'accepte de respecter toute mesure disciplinaire décidée par l'AAC et d'être lié par celle-ci.
6. Il est entendu que l'AAC et/ou le club organisateur peuvent, dans le cadre de l'administration de la compétition ou de la conduite de ses activités en général, recueillir, utiliser ou divulguer mes renseignements personnels et que tous les renseignements personnels recueillis, utilisés ou divulgués par l'AAC et/ou le club organisateur seront traités conformément à la politique de l'AAC et aux lois applicables sur la confidentialité des renseignements personnels. Je consens par la présente à ce que l'AAC et/ou le club organisateur puissent recueillir, utiliser ou divulguer mes renseignements personnels.

**Décharge visant les médias et renonciation au droit à la vie privée**

J'accorde par la présente à l'AAC et ses filiales, représentants, agents et ayants droit, le droit et la permission d'utiliser mon nom, le nom de mon chien, ma biographie, ma ressemblance, ma photographie, ma voix ou tout autre indice d'identité pour diffusion, télédiffusion, câblodiffusion, transmission ou distribution sous tout format ou dans tout média qui existe maintenant ou existera dans le futur.

**Renonciation au droit à la vie privée et au droit à l'image**

De plus, je dégage par la présente l'Association d'agilité du Canada et ses filiales, représentants, agents et ayants droit, de toute réclamation ou cause d'action pour invasion du droit à la vie privée, droit à l'image ou tout autre droit semblable.

7. J'ai eu la possibilité de lire et de comprendre les modalités de cette entente avant de la signer et je l'ai fait en toute connaissance de cause. Il est entendu qu'en signant cette entente, je restreins mes droits légaux et je signe cette entente volontairement et de plein gré.



Bénévoles – APPEL À TOUS  
Votre aide sera la bienvenue

Les bénévoles sont des personnes très importantes aux yeux du Club d'agilité de Montréal. Nous essayons de vous traiter avec le plus de courtoisie possible. Nous avons donc décidé de vous donner 1\$ CaMtl par poste de bénévolat par épreuve, auquel vous allez vous inscrire. Ces \$\$\$ pourront, par la suite, être utilisés pour réduire le prix de vos courses chez nous. Alors si vous voulez nous aider ou amener quelqu'un avec vous qui sera disponible pour nous aider, nous fournirons les breuvages, la nourriture et les rafraîchissements en plus des \$\$ CaMtl qui vous permettront des économies dans le futur. Nous ne vous céduleons pas pour aider aux courses auxquelles vous êtes inscrits mais à vous de choisir votre implication.

Nom du bénévole :  Courriel :

Disponibilités :

Jeudi 6 juin	TÂCHES À COMBLER
<b>Enceinte #1</b>	
Expert Sauteur 1	Constructeur <input type="checkbox"/> Monteur de barres <input type="checkbox"/> Chrono <input type="checkbox"/> Scribe <input type="checkbox"/> Entrée-ring <input type="checkbox"/> Laisse <input type="checkbox"/>
Expert Sauteur 3	Constructeur <input type="checkbox"/> Monteur de barres <input type="checkbox"/> Chrono <input type="checkbox"/> Scribe <input type="checkbox"/> Entrée-ring <input type="checkbox"/> Laisse <input type="checkbox"/>
<b>Enceinte #2</b>	
Expert Sauteur 2	Constructeur <input type="checkbox"/> Monteur de barres <input type="checkbox"/> Chrono <input type="checkbox"/> Scribe <input type="checkbox"/> Entrée-ring <input type="checkbox"/> Laisse <input type="checkbox"/>
Expert Sauteur 4	Constructeur <input type="checkbox"/> Monteur de barres <input type="checkbox"/> Chrono <input type="checkbox"/> Scribe <input type="checkbox"/> Entrée-ring <input type="checkbox"/> Laisse <input type="checkbox"/>

Des questions? Contactez Yolande Legris à [cylegris@videotron.ca](mailto:cylegris@videotron.ca)  
**UN GRAND MERCI POUR VOTRE CONTRIBUTION...**